

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 01 - 1 janv. 2021

À LA UNE

Nature de l'erreur réparable dans un arrêt de la CCJA

Par Alexis Ndzuenkeu

OHADA

La compétence ambiguë de la CCJA en matière de procédures simplifiées de recouvrement

Par Laurent Poulet, Olivier Bustin

Toute demande en justice interrompt la prescription en matière commerciale

Par Ramsès Akono Adam

La garantie autonome ne se présume pas

Par Ramsès Akono Adam

Le renoncement à l'immunité d'exécution

Par Bréhima Kaména

Identification des apporteurs : les statuts font foi

Par Akodah Ayewouadan

Inexistence de la société créée de fait et appréciation souveraine des juges du fond

Par Étienne Nsie

Le champ d'application de la vente commerciale

Par Étienne Nsie

Distribution du prix de vente de l'immeuble : la priorité absolue du créancier hypothécaire

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye

CEMAC

Application de la réglementation des changes aux entreprises du secteur extractif : prorogation du délai

Par Céline Ndongo Dimouamoua

La consommation des produits et services bancaires en toute sécurité

Droits nationaux

Guinée : contestation de saisie-attribution de créances - les règles de droit interne s'appliquent aussi...

Par Pierre-Claver Kamgaing

Cameroun : décret portant règlement général de la comptabilité publique

Par Ramsès Akono Adam